

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 287-288

Vorwort: Éditorial : chasser l'hiver et les clichés
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHASSER L'HIVER ET LES CLICHÉS

Dans le dernier numéro nous citions François Bayrou qui saluait l'intelligence du modèle suisse. Depuis un autre homme politique s'est joint à lui pour indiquer que l'UE devrait s'inspirer de la Suisse. Cela n'est pas forcément rassurant vu qu'il s'agit du Premier ministre grec. *Oui, bon... passons*, aurait dit Maurice Biraud.

Citons encore la radio Fréquence protestante qui, dans le cadre de son mois suisse, a fait appel entre autres à *Suisse Magazine* pour débattre de divers sujets parmi lesquels les ressorts économiques, avantages et limites de ce qu'on appelle parfois le « modèle suisse ». Les 50 émissions, que vous pouvez réécouter sur <http://www.lemoisuisse.com/> font un large tour d'horizon de la Suisse dans toutes ses dimensions. Saluons le professionnalisme des équipes de Fréquence protestante qui ont très largement dépassé les clichés habituels des médias français et se sont largement documentées avant d'aborder le sujet.

Le parlement suisse vient également de fournir une jolie leçon de démocratie bien difficile à comprendre en France, en refusant le projet de « Lex USA ». Il faut pour bien comprendre étudier cela avec une Constitution suisse en mains. La conseillère fédérale Widmer Schlumpf était parfaitement dans son rôle quand elle tentait de régler un problème insoluble en négociant sous la contrainte un texte de nettoyage d'un passé délicat. Le Conseil national était tout autant dans son rôle en refusant d'entrer en matière sur un texte d'urgence, jugé trop dangereux et pas assez précis. Camouflet pour le Conseil fédéral ? Ce n'est pas si sûr. Simple rappel qu'en Suisse le dernier mot reste aux élus du peuple, puis au peuple et belle démonstration qu'un parlement n'est pas seulement une assemblée d'absents ayant laissé leurs clefs au secrétaire du groupe pour valider sans discuter ce que le gouvernement a décidé d'imposer. En France le parlement peut tout au plus organiser des batailles d'amendements ou faire traîner le débat jusqu'au moment où le gouvernement dégaine le vote bloqué, voire le célèbre 49 al. 3, ou des ordonnances. En Suisse, le parlement – et le peuple – peuvent élaborer et

voter la loi, et ne pas passer 50 % du temps parlementaire à transposer en droit national ce qu'il est coutume d'appeler du merveilleux nom d'« *acquis communautaire* ».

C'est aussi dans ce contexte qu'il convient d'étudier la décision du peuple suisse de refuser d'élire directement le Conseil fédéral. Ce faisant, le souverain opte clairement pour un régime qui ne laisse pas les pleins pouvoirs à l'exécutif, ce qui, en outre, met l'exécutif à l'abri de des sondages d'opinion, des pressions médiatiques et de l'emprise des communicants de tout poil.

Suisse Magazine quant à lui ne cherche pas à se mettre à l'abri de ses lecteurs et a écouté les messages que vous lui adressez. Nous avons tenté dans ce numéro de vous offrir ce que vous attendiez en élargissant la diversité des sujets. Nous vous réservons aussi quelques surprises pour les prochains, car, c'est un secret de polichinelle, la coupure estivale nous oblige à préparer en juin une partie de septembre-octobre.

En attendant vous trouverez dans les pages qui suivent un cocktail d'informations et d'opinions, de culture de tourisme et de divertissement, de passé historique et d'avenir, de traditions et de projets, afin de vous distraire au cas où l'été serait un peu « humide ». Et n'oubliez pas non plus le blog de *Suisse Magazine* <http://blog.suisse-magazine.com> qui, chaque jour, ajoute une information ou un complément à la version papier.

Le masque du Lötschental que nous avons mis en couverture a pour fonction, rappelons-le, de chasser les esprits de l'hiver. Nous faisons notre possible pour que vous passiez un excellent été.

4 Alliance

Philippe ALLIAUME

Rédacteur en chef

redaction@suisse-magazine.com